

FLASH INFO n°27

Mars et Avril 2025

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2025

Mardi 25 mars 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues,

Absents excusés : SCHLICH Ludivine, pouvoir à DIEUMEGARD Romain
BOUILLAUD Julie, pouvoir à LERIDON Marylène

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 FEVRIER 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 février à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis Formation Pro 65 pour un employé communal pour un recyclage « habilitation électrique » d'un montant de 189€ HT
- Le Conseil valide le devis de la société Fabrègue pour les reliures des registres des délibérations pour un montant de 462€ HT
- Le Conseil valide les avenants au marché « Construction Atelier Communal » :
 - lot 1 Venant +891,40€ HT
 - lot 3 Guyonnet +466,20€ HT
 - lot 4 Dupuis Menuiseries -1447,20€ HT
 - lot 5 Ducept RBC +550€ HT

Soit un total du marché à +461,40€ HT

➤ TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil accepte la revalorisation des taux d'imposition 2025 comme suit :

	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	34,72%	35%
Taxe Foncière sur les propriétés non-bâti	45%	45%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	17,77%	17,89%

➤ **COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU), QUI SE SUBSTITUE AUX COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION**

Le Conseil valide le CFU suivant :

BUDGET LOTISSEMENT DU CHÊNE VERT

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RESULTAT 2024	7 567.91 €	- 109 717.66 €	-102 149.75 €
REPORT RESULTAT N-1	- 0.21 €	-160 389.68 €	-160 389.89 €
RESULTAT DE CLOTURE (TOTAL)	7 567.70 €	- 270 107.34 €	- 262 539.64 €

BUDGET LOTISSEMENT DU GERBIER

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RESULTAT 2024	- 20 736.97 €	- 70 374.82 €	-91 111.79 €
REPORT RESULTAT N-1	104 574.78 €	- 251 660.87 €	-147 086.09 €
RESULTAT DE CLOTURE (TOTAL)	83 837.81 €	-322 035.69 €	- 238 197.88 €

BUDGET DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

SECTION	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
RESULTAT 2024	- 420.03 €	13 847.00 €	13 426.97 €
REPORT RESULTAT N-1	7 664.00 €	10 764.89 €	18 428.89 €
RESULTAT DE CLOTURE (TOTAL)	7 243.97 €	24 611.89 €	31 855.86 €

BUDGET COMMUNE 2024

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RESULTAT 2024	269 591.50 €	-27 661.51 € *	241 929,99 €
REPORT RESULTAT N-1	837 041.54 €	-189 941.84 €	647 099.70 €
RESULTAT DE CLOTURE (TOTAL)	1 106 633.04 €	- 217 603.35 €	889 029.69 €

* restes à réaliser inclus

➤ **BUDGET PRIMITIF 2025**

LOTISSEMENT DU CHÊNE VERT

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	302 041.99 €	503 493.73 €
RECETTES	302 041.99 €	503 493.73 €

LOTISSEMENT DU GERBIER

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	325 036.69 €	322 035.69 €
RECETTES	325 036.69 €	322 035.69 €

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

SECTION	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	16 522.00 €	40 458.89 €
RECETTES	16 522.00 €	40 458.89 €

COMMUNE

SECTION	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 654 453.87 €	1 450 492.87 €
RECETTES	1 654 453.87 €	1 450 492.87 €

➤ PLAN D'AIDE INDIVIDUEL (PAI) / TARIFS DE LA CANTINE

Le Conseil valide la proposition des tarifs de la cantine pour les familles ayant un PAI avec nécessité d'apporter un repas.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
1 ^{ère}	De 0 à 1000€	1€
2 ^{ème}	De 1001 à 1500€	2,10€
3 ^{ème}	A partir de 1501€	2,20€

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur la parcelle suivante : Parcelle AB 906 de 687 m2 situé rue de la borderie

CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2025

Mardi 22 avril 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 25 MARS 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mars à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis de COMELEC pour l'installation d'un groupe climatisation au cabinet d'ostéopathie pour un montant de 1876,20€ HT
- Le Conseil valide le devis de NEXECUR pour le dépannage de l'alarme de la Mairie pour un montant de 168€ HT

- Le Conseil valide le devis de SEDI équipements pour l'achat de drapeaux pour un montant de 31,60€ HT
- Le Conseil valide le devis de VSE pour la mise en œuvre du PATA (Point A Temps Automatique) pour un montant de 8200€ HT
- Le Conseil valide le devis de GAP Publicité pour un visuel au nouvel atelier communal pour un montant de 159€ HT
- Le Conseil valide le devis de DECOLUM pour l'achat de 2 projecteurs RGB avec télécommande pour un montant de 261,10€ HT

➤ **DECISIONS MODIFICATIVES POUR LES BUDGETS DIVERS**

Le Conseil valide les décisions modificatives et valide les virements de crédits du

○ **Lotissement le Chêne Vert**

Dépenses de Fonctionnement		
Chapitre	Article	Montant en €
011 Charges à caractère général	605 Achats de matériel, équipements et travaux	- 200,00 €
	6227 Frais d'actes et de contentieux	+ 200,00 €
Total		0,00 €

○ **Lotissement le Gerbier**

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article 605	Travaux	1 000 €	Article 75822	Déficit Budget Commune	1 200 €
Article 6227	Frais actes	200 €			
Total		1 200 €			1 200 €

Le Conseil valide les virements de crédits suivants :

○ **Panneaux photovoltaïques**

Chapitre	Article	Libellé article	
23 / Immo en cours	2313	Constructions	- 10 000 €
16 / Emprunts et dettes assimilées	16871	Remboursement des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement	10 000 €
Total			0 €

➤ SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal a validé les subventions communales suivantes :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)	300 €
COMITÉ DES FETES	800 € (500 + 300 subvention exceptionnelle)
CYCLO CLUB	180 €
REBOND SUD VENDEE	80 €
ASTRO CLUB	100 €
SOCIETE DE CHASSE	130 €
UNC SERIGNE	130 €
PALET FONTE	100 €
RETRAITES SPORTIFS	130 €
PETITES BIELLES	100 €
OUTIL EN MAINS	70 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100 €
NATURELLEMENT ENSEMBLE A SERIGNE (association des bénévoles)	200 €
ADMR	1 300 €
ADMR services de soins	366 €
L'ABEILLE VENDEENNE (rucher du pôle de proximité)	100 €
DANSE AVEC NOUS A SERIGNE (nouvelle association)	100 €
Total	4 286 €

En accord avec le club de Foot le FCPB, aucune subvention n'est attribuée puisque la Commune prend en charge les frais d'électricité du complexe Guy Goron.

➤ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) VERSION 10

Le Conseil valide les modifications apportées au Plan Communal de Sauvegarde, à savoir :

- Au cas où un hélicoptère du SAMU ou autres services doit se poser sur notre terrain de sport de jour comme de nuit, 5 personnes ont été identifiées avec leurs numéros de téléphone.
- Avec les inondations soudaines que La France a connu ces dernières années, un plan avec les lieux à risques précisant le nom du lieu-dit et des habitations doit être intégré au PSC (Marengo, Maréchal, La Chauvière et Chollet)

➤ TRANSPORT SOLIDAIRE :

Le Conseil décide de prendre en charge la cotisation des chauffeurs bénévoles participant au transport solidaire.

Le principe du transport solidaire est d'aider des personnes qui ne peuvent plus se déplacer à se rendre à des rendez-vous médicaux, courses, visites aux proches... Toutefois, pour avoir accès aux chauffeurs, les personnes intéressées doivent cotiser à l'ODDAS de Fontenay, soit 5€ / personne.

La commune est dotée de 2 bénévoles volontaires : Madame Gaëlle BOSSARD et Monsieur René LEFORT.

Toute demande doit être faite auprès de la Mairie

À quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 5 € par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 6€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,60€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemples pour un trajet aller-retour
Fontenay-le-Comte <-> Vix : 30 kms
6€ (forfait de 10kms) + 0,60 * 20kms = 18,00 €
St Michel-le-Cloucq <-> Fontenay-le-Comte : 12 kms
6€ (forfait de 10kms) + 0,60 * 2kms = 7,20 €



Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

- 1 S'inscrire auprès du référent local de sa commune : adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire.
- 2 Réserver auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance.
- 3 Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole.
- 4 Verser l'indemnité au chauffeur au retour.

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

« Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous devez vous déplacer ?

Entraide - Service



Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée

 **ODDAS - Centre Social**
25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte
Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr
www.centresocialoddas.fr

 **ODDAS**
Office de Développement
Associatif et Social

Conception et impulsion par ODDAS

INFORMATIONS DIVERSES

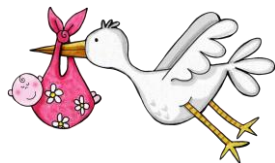
- Début des travaux pour la pose des ombrières sur le parking de la salle polyvalente avec une fin de travaux mi-juillet
- Début de l'aménagement des pistes cyclables vers Longèves
- Pose de PATA
- Fin des travaux pour l'atelier communal ; reste l'aménagement avec l'aide des bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Lundi 28 avril 2025 : aménagement du nouvel atelier communal



- ❖ **Dimanche 11 mai** – Place du petit Logis : Marché des artisans, commerçants, créateurs et producteurs locaux avec un « espace associatif Sérignolais » organisé par La Municipalité
- ❖ **Dimanche 11 mai** – Centre bourg : Vide-grenier organisé par le Comité des fêtes de Sérigné et l'APE
- ❖ **Samedi 17 mai** – Repas de la chasse à 20 h organisé par la société de chasse - salle polyvalente
- ❖ **Dimanche 29 juin** - Kermesse de l'école – salle polyvalente
- ❖ **Samedi 5 juillet** – Balade Sérignolaise – départ et retour à la Salle polyvalente (infos à venir)

ETAT CIVIL



THIBAUD Alix née le 13/03/2025



BERNARD Germaine décédée le 28/02/2025

BERTIN Pascal décédé le 25/04/2025

AUTREFOIS SÉRIGNÉ source OUEST FRANCE 27/10/2016

Sérigné

Bouquiner dans un endroit sympa, c'est chose faite

Stockés dans des placards, le nouvel aménagement pour ranger les livres était attendu. Ainsi, du mobilier tout neuf occupe la salle de la mairie. Elle ouvre ses portes samedi. Avis aux amateurs.

L'initiative

Des démarches

Jusqu'en 2012, un coin bibliothèque existait déjà à la mairie : le Biblio-bus. Mais les quelques livres étaient stockés dans un placard. Le projet d'une bibliothèque, plus conviviale, plus attirante, germe alors dans la tête de bénévoles. Des démarches sont faites auprès de la direction des bibliothèques de la Vendée et une convention est signée en 2013.

Les locaux

La salle de la mairie, qui servait d'accueil périscolaire des enfants de l'école, avant les travaux de celle-ci, est donc aujourd'hui transformée en bibliothèque. Du mobilier tout neuf vient d'arriver, avec des rayonnages, des tables, des chaises. Le tout acheté pour la somme de 6 597 €.

Des bénévoles

Une équipe des bibliothécaires est constituée d'une dizaine de bénévoles, dont certaines ont suivi des formations. Les bénévoles assurent des permanences et accueillent le public.

Des livres...

Pour le lancement, le conseil municipal a octroyé la somme de 1 000 € pour l'achat de livres. La bibliothèque municipale a bénéficié de la bibliothèque départementale, d'un prêt de fonds de livres de 300 ouvrages, puis tous les trois mois, une centaine d'ouvrages est renouvelée.



Dominique Dena (à gauche), élue, et Christine Charpentier, secrétaire de mairie, font partie de l'équipe de bénévoles qui accueillent le public à la bibliothèque et participent au fonctionnement de celle-ci.

Les livres sont accessibles gratuitement à tous publics, des tout-petits aux adultes. On peut feuilleter, par exemple, des bandes dessinées, documentaires, romans.

Et des lecteurs

Des animations à thèmes vont être mises en place. Mais ce que souhaitent le plus les bénévoles, « c'est que

la bibliothèque vive, et qu'elle soit fréquentée ! » Pas de doute avec ce nouvel aménagement, mais pour cela, il faut bien sûr des livres, mais aussi des lecteurs car « il y a encore des habitants, qui, malgré la diffusion dans les bulletins municipaux, ignorent l'existence de la bibliothèque », précise une animatrice.

Désormais, les amateurs de lecture

peuvent consulter les ouvrages sur place ou les emporter.

Samedi 29 octobre, journée portes ouvertes de la bibliothèque (à la mairie), de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Horaires d'ouverture : le lundi, de 14 h à 16 h ; le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30. Inscription et prêt des livres gratuits.